

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [felix-antoine trudeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c6b5f16386a9b5c497183aad>

Date d'obtention : 2021-03-12 16:11:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer les élèves concernés, lorsqu'un élève vient nous voir pour nous faire part de ce genre de situation. remplir la grille d'évaluation avec les personnes qui auraient pu recevoir ou voir les photos et la personne impliquée dans les photos. Ensuite rencontrer la personne qui a fait la demande des photos. Juger si c'est un acte malveillant ou impulsif. Dans le cas d'un acte impulsif rencontrer le ou la jeune et remplir la grille avec. Par la suite on lui demande de supprimer les photos et on saisit l'appareil pour le remettre au policier. Dans le cas d'un acte malveillant il ne faut pas remplir l'évaluation mais saisir le téléphone du jeune et envoyer le dossier aux policiers.

Par la suite, les jeunes impliqués auront dans la majorité des cas une rencontre de sensibilisation sexto avec les policiers.

Dans le cas de certains cas d'actes malveillants, des poursuites au niveau criminel pourront être entamées.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut agir rapidement.

Il est important de rencontrer tous les gens qui peuvent être impliqués.

Dans le cas où il n'y a pas de pornographie juvénile, le protocole peut être utilisé pour vérifier l'intention des personnes concernées, mais le dossier ne peut pas se rendre aux policiers, on doit plutôt se référer aux règlements de notre école.

TRÈS IMPORTANT. Ne jamais regarder les photos.

Même si l'incident implique des élèves hors de l'école il faut quand même suivre le protocole et laissez la police compléter le travail.

Nous ne sommes pas mandataire du poste de police.

Le protocole s'applique si un élève va chercher l'aide d'un intervenant. Si un parent est inquiet pour son enfant il peut aller chercher l'aide directement à la police. L'intervenant entre en ligne de jeu si il a information par des jeunes de l'école que de tel image circule.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il faut être capable de bien analyser la situation afin de ne pas faire d'erreur quand vient le temps de juger si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant. Si on fait une erreur ou nous n'avons pas été chercher assez d'informations, il se peut que nous n'employons pas les bonnes méthodes pour gérer la situation et cela pourrait nuire aux interventions de tous les paliers.